



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 février 2022
(OR. fr)

5782/22
CRS CSA 2

COMPTE RENDU SOMMAIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
31 janvier 2022

RÉSUMÉ

Page

1	Adoption de l'ordre du jour.....	3
---	----------------------------------	---

Points sans débat (I)

2.	Compte rendu sommaire de la 1662ème réunion du CSA	3
----	--	---

Points avec débat (II)

3.	Situation du marché (suivi de la réunion du Conseil "Agriculture et pêche" du 17 janvier 2022).....	3
4.	Cycles du carbone durables : l'agriculture bas-carbone comme nouveau modèle économique ..	3

Divers

5.	a) Session du Conseil "Agriculture et pêche" du 21 février 2022: ordre du jour (pour les points relevant de la compétence du Comité spécial Agriculture).....	4
	b) Organisation des travaux futurs	4

1. **Adoption de l'ordre du jour** 5682/22

L'ordre du jour a été adopté.

Points sans débat (I)

2. **Compte rendu sommaire de la 1662ème réunion du CSA** 5074/22

Le CSA a approuvé le compte rendu sommaire.

Points avec débat (II)

3. **Situation du marché (suivi de la réunion du Conseil "Agriculture et pêche" du 17 janvier 2022)** 5690/22

Informations communiquées par la Commission

Le CSA a pris note des informations fournies par la Commission sur les dernières évolutions de la situation des marchés agricoles, et notamment du secteur porcin, et des actions envisagées pour remédier aux difficultés actuelles, ainsi que des observations et questions des États membres.

Le CSA note que, de l'avis de la majorité des États membres, bien que la situation continue de faire l'objet d'un suivi attentif, la Commission n'a pas pris de mesures adéquates pour remédier aux difficultés actuelles, en particulier l'élimination ou la réduction significative des marges bénéficiaires des producteurs dans certains secteurs et régions.

La Présidence inscrira ce point à l'ordre du jour de la session du Conseil de février afin de l'informer des travaux du CSA, avec une préparation au CSA du 14 février 2022.

4. **Cycles du carbone durables : l'agriculture bas-carbone comme nouveau modèle économique** 5588/22 + ADD 1

Échange de vues

Le CSA a procédé à un échange des vues sur l'agriculture bas carbone sur la base du document de réflexion de la présidence qui figure dans le document 5588/22 et son addendum 1. Le CSA reviendra sur ce sujet lors d'une prochaine réunion.

Divers

5. a) **Session du Conseil "Agriculture et pêche" du
21 février 2022: ordre du jour (pour les points relevant
de la compétence du Comité spécial Agriculture)**

WK 1129/2022

Le CSA a pris note de l'ordre du jour provisoire présenté par la présidence et accepte que le point relatif à la cohérence entre le Pacte vert, la PAC et la politique commerciale soit tenu en séance publique, conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil.

b) Organisation des travaux futurs

La Présidence a informé le CSA des prochaines réunions, qui auront lieu les 7 février à Strasbourg et 14 février à Bruxelles.

La Présidence a aussi fourni des informations au CSA concernant le prochain trilogue sur le Règlement relatif aux statistiques sur les intrants et les produits agricoles.
